

## HISTORIQUE

Des regroupements de terre

à BOUNDA -

La politique de regroupement fut lancée dans la sous-préfecture de Brobo en 1960 avec la création du Secteur-pilote de BOKA-KOUAMEKRO. Jusqu'en 1962 cette expérience n'eut pas l'écho dans la zone.

BOUNDA, village LASSON d'environ 750 habitants, fut l'un des tout premiers à suivre l'exemple, d'abord modestement puis à partir de 1963-64 de plus en plus rapidement, en recourant depuis deux ans aux moyens mécaniques de la MOTORAGRI.

Nous allons retracer brièvement l'historique des deux regroupements actuels de BOUNDA.

I - Le "Regroupement n° 1" et la pré-tentative de 1962-63.

II - Le "Regroupement n° 2" à partir de la campagne 1963-64.

x

X

x



O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 22068

Cpte : B

I - LE REGROUPEMENT N<sup>o</sup> 1. - La première expérience.

A - L'expérience de 1962 - 1963.

Elle fut le fait de cinq exploitants du village, touchant quatre "Unités-Budgétaires" différentes. (1 "U.B." étant selon une définition maintenant admise, l'ensemble des personnes dépendant pour la principale partie de leurs revenus d'un même budget.)

- YAPI Celestin	}	1 U.B.
- KOUAME Valentin		
- ANGBAN N'Zi Michel		1 U.B.
- KOUAME Yao Pierre		1 U.B.
- "X"		1 U.B.

L'expérience présente un caractère familial très accusé (3 frères, 1 cousin, un tiers.) - Age moyen = 23 ans.

Ils décidèrent cette année-là de semer :

- 1 ha, de Coton Allen (en une seule parcelle, sans inter-bandes).
- 1 ha; de Tabac (CAITA) (une seule parcelle également).

C'était la première année qu'on semait du Coton Allen dans Bounda. L'expérience rencontra une hostilité assez vive parmi les "anciens". Raison semble-t-il de l'emplacement choisi pour le Coton Allen ; à près de 2 h. de marche du village, "sur la montagne!"

Pour le tabac, qui ne rencontrait pas la même opposition de principe des "anciens" l'emplacement choisi était plus proche

(2) - chaque exploitant n'est pas responsable de sa parcelle mais responsable de toute la parcelle.

Techniquement on a affaire à un (ou mieux à deux) champs collectifs, sans inter-bandes, dont le produit est à partager entre les quatre U.B.

Le revenu monétaire de l'opération s'éleva à :

coton	=	33.000	
tabac	=	25.000	
		<hr/>	
T.	=	58.000 Frs.	ou 14.500 Frs / U.B.

La superficie totale cultivée (S.T.C.) = 2 ha

S.T.C./planteur =  $\frac{2}{5}$  = 0,40 ha

S.T.C./U.B. =  $\frac{2}{4}$  = 0,50 ha.

#### B - La seconde expérience de 1963-64.

Cette année encore l'emplacement choisi n'était que provisoire. "Sur la montagne".

La culture du tabac fut abandonnée. (La raison ~~évoquée~~ étant l'excès de travail qu'elle entraîne).

On reporta tout l'effort sur - le Coton Allen (culture de "2e cycle")  
-  
précédé de - maïs (culture de "1e cycle")

Les planteurs restent au nombre de 5 répartis dans les 4 "U.B."

Par contre les superficies cultivées sont en forte augmentation par rapport à 1962.

	- maïs (1e cycle)	=	3 ha
	- coton (2e cycle)	=	3 ha.
Superficie Totale occupée (S.T.O.)		=	3 ha
S.T.C.....		=	6 ha
S.T.C./planteur.....		=	1,2 ha
S.T.C./U.B.....		=	<u>1,5 ha</u> ( + 200 %)

Par rapport à 1962, une innovation est à noter. Il n'y a plus une seule parcelle mais 4 parcelles distinctes. Le revenu est ainsi individualisé, chacun assumant les risques de sa parcelle.

La récolte fut mauvaise, le coton ayant été semé en partie sous l'ombrage d'une cacaoyère n'eut pas le rendement escompté.

Revenu coton - 1e UB	=	17.000
2e UB	=	16.000
3e UB	=	19.000
4e UB	=	17.000
		69.000 Frs
Revenu moyen par planteur	=	13.800 Frs
Revenu moyen par U.B.	=	17.250 Frs.

Jusqu'en 1964 le regroupement dans sa première formule présente donc les caractéristiques suivantes.

- 1- aspect familial accusé.
  - 2- aspect semi-clandestin.
  - 3- méthodes culturales manuelles.
  - 4- cultures surtout "industrielles" (tabac, coton).
- (l'igname n'est pas encore regroupée).

#### C-- Le tournant de 1964 - 1965.

1964 marque un tournant important à plusieurs points de vue. (le groupement "s'officialise").

1/- Les services de l'Agriculture envoient un prospecteur pour aider à choisir le nouvel emplacement, qui sera désormais définitif, et où les défrichements ultérieurs pourront prendre toute leur extension. (Distance = 4,5 km du village ; plusieurs points d'eau ; bonne terre en général).

Les parcelles sont alors tracées, chacune délimitée par une interbandes.

#### 2/- De 5 exploitants, l'effectif passe à 13.

1- YAPI Celestin	}	1 UB.
2- KOUAME Valentin		
3- ANGBAN N'Zi Michel		1 UB.

4- KOUAME Yao Pierre	1 UB.
5- ..... Baptiste	1 UB/
6- KOUAME Konan Corentin	1 UB.
7- RO Kouakou	1 UB.
8- KOUASSI Kouadio	1 UB.
9- K. Koffi	1 UB.
10- RO Kouamé	1 UB.
11- KOKORA Konan	} 1 UB: 1 UB:
12- Konan K. Nestor	
13- RO Kouadio	1 UB.

De 4 UB. l'effectif passe à 11 UB.

(cependant la plupart restent plus ou moins étroitement liés à Y. Cel.)

3/- Sur le plan cultural.

a/ Au total 6 ha sont défrichés à la main (environ 0,55 / UB.) Ces 6 ha sont consacrés intégralement à l'igname tardive.

N.B: 0,55 ha d'ign. T. regroupés par U.B. représente environ 50 % de la superficie totale d'igname d'une U.B.

En ~~cela~~ on voit l'évolution par rapport aux deux années précédentes, les services de l'Agriculture, conformément aux expériences du Secteur-Pilote tendent à faire admettre la séquence d'assolements suivante :

- 1e année : Sole d'igname.
- 2e année : Sole de maïs (ou arachide) en 1e cycle  
Sole de Coton en 2e cycle.
- 3e année : jachère.

b/ En ce qui concerne le coton toutefois le regroupement se fait toujours "sur la montagne" et n'intéresse encore que 5 planteurs et 4 UB. ("X" a disparu, remplacé par K. K. Corentin).

La superficie est d'environ 4,5 ha. De même qu'en 1963-64 la récolte est médiocre et le revenu-coton oscille de 9000 Frs à 19.000 Frs / UB.

c/- En outre un peu de maïs (3 ha ?) est cultivé en 1<sup>er</sup> cycle et destiné à l'auto-consommation.

Pour l'année on a donc :

$$\text{S.T.O.} = 6 + 4,5 = 10,5 \text{ ha}$$

$$\text{S.T.C.} = 6 + 4,5 + 3 = \underline{13,5 \text{ ha}}$$

$$\text{S.T.C. par les non-planteurs coton} = 0,55 \text{ ha/UB.}$$

$$\text{S.T.C. par les planteurs} = 0,55 + \frac{7,5}{4} = 2,40 \text{ ha}$$

$$\text{la moyenne S.T.C./UB.} = \frac{0,55 \times 11}{11} + \frac{1,87 \times 4}{11} = \underline{1,20 \text{ ha}}$$

soit une légère diminution par rapport à 1963-64. (1,50 ha).

#### D - La campagne 1965 - 1966.

Cette <sup>campagne</sup> marque l'abandon total du coton "sur la montagne".

Il perd ainsi son aspect de culture semi-clandestine.

C'est d'ailleurs, selon les prescriptions de l'Agriculture, la suite logique du défrichement de la sole d'igname l'année précédente.

L'effectif-planteurs est le même qu'en 1964-65.

13 planteurs et 11 U.B.

Sur le plan cultural, une nouvelle répartition s'effectue :

1/ l'igname T. (sur regroupement) recule.

De 6 ha on passe à 3 ha. ( - 50 %).

Par U.B. on passe de 0,55 ha à 0,25 ha.

(cette diminution a été compensée il est vrai par un accroissement des superficies d'igname isolées.)

2/ en contrepartie les autres emblavements augmentent

- Maïs (1<sup>er</sup> cycle) 3 ha.

- Coton (2<sup>e</sup> cycle) 3 ha.

$$\text{S.T.O.} = 6 \text{ ha}$$

$$\text{S.T.C.} = 3 + 6 = \underline{9 \text{ ha.}}$$

$$\text{S.T.C. / U.B.} = \frac{9}{11} = 0,80 \text{ ha.}$$

Donc une nouvelle réduction par rapport à 64-65 (1,20 ha).

L'abandon du regroupement "sur la montagne" s'est tra-

~~... de la superficie cultivée. Des con-~~

De 3 ha la superficie est passée à 6,5 ha (soit environ 0,60 ha / UB. = + 140 %)

2/ Autres cultures

a/ maïs : (1e cycle)

Quelques uns ont fait du maïs en 1e cycle ; environ 3 ha. (5 UB.)

b/ coton : (2e cycle)

13 planteurs (sur 14) font du coton (et 11 UB.). L'un des 14 étant entre temps décédé...

Au total 6,5 ha sont ensemencés , sur lesquels 2 ha ont été défrichés mécaniquement. (innovation importante à porter au crédit de cette campagne).

Pour l'ensemble :

$$\text{S.T.O.} = 6,5 + 6,5 = 13 \text{ ha}$$

$$\text{S.T.C.} = 6,5 + 3 + 6,5 + 16 \text{ ha}$$

$$\text{La moyenne S.T.C./UB} = \frac{0,60 \times 11}{11} + \frac{0,60 \times 5}{11} + \frac{0,60 \times 11}{11} = 1,47 \text{ ha}$$

La campagne 1966-67 a ainsi marqué un nouveau départ après la baisse enregistrée l'année précédente par suite de la réorganisation du regroupement.

On a même dépassé les superficies atteintes en 1964 en cumulant les deux regroupements "sur la montagne" et dans la plaine. (16 ha contre 33,5 ha).

F - Prévisions pour 1967 - 1968.



S.T.O. = 20 ha.

S.T.C. = 25 ha.

Le nombre des UB. restant le même c'est plus de 2 ha/UB qui seront cultivés.

Cet accroissement important a été rendu possible

- grâce au défrichement mécanique de 11 ha.

et - grâce à l'introduction de la culture attelée. (2 boeufs appartenant à YAPI Celestin labourant environ 5 ha. Entraide inter-UB.)

Voir graphique du Regroupement n° 1., en abscisse l'année de la campagne en ordonnée la S.T.C. (en ha) du regroupement.

On voit le rôle du coton dans l'expansion du regroupement.

L'Anname après avoir imprimé le mouvement en 1964-65 s'est stabilisé et sa part relative dans le regroupement va en diminuant.

On voit aussi le caractère surtout "industriel" des cultures pratiquées sur le regroupement (coton-riz).  
le regroupement peut-il ainsi intéresser la femme ?

## II - LE REGROUPEMENT n° 2.

Ce 2e regroupement est situé à 1 km du village, à la limite BOUNDA- YENGUEBO. La terre est généralement bonne mais les points d'eau absents.

### A - Création en 1963-1964

D'emblée l'actuel emplacement fut choisi par 6 exploitants désireux de regrouper certains de leurs champs.

Créé un an après la première expérience de regroupement celui-ci semble d'entrée davantage conforme aux recommandations

Le défrichement (manuel) porta sur 2 nouveaux ha. consacrés à l'Igname T.

Soit 0,25 ha par U.B. (S.T.C. igname/UB). ce qui représente environ  $\frac{1}{4}$  de la superficie d'Igname T. d'une U.B.)

Cela indique un certain recul des champs regroupés par rapport aux champs isolés.

N.B. Les deux maîtres d'école associèrent un peu d'igname précoce ~~sur~~ leur igname tardive.

## 2/ Autres cultures.

Les 2,25 ha défrichés en 1963 furent consacrés, selon la rotation préconisée à la culture:

- du maïs + arachide, en 1er cycle (environ 2 ha de maïs et 0,25 d'arachide).

- du coton Allen, en 2e cycle.

N.B. Pour ces cultures 6 U.B. seulement sont intéressées. (Les deux maîtres ne figurent pas) : 1 U.B. en les personnes du patron du

regroupement n° 1 et son frère (YAPI Celestin et KOUAME Valentin).

= 7 UB. et 8 planteurs.

S.T.O. = 2 + 2,25 = 4,25 ha.

S.T.C. = 2 + 2,25 + 2,25 = 6,50 ha.

S.T.C. pour les "autres cultures" = 4,50 soit  $\frac{4.5}{7} = 0,64$  ha/UB.

## C - La campagne 1965 - 1966.

Le regroupement n° 1 ayant trouvé cette année-là sa formule définitive avait réduit ses superficies (cf. plus haut)

Le regroupement n° 2 le dépassa alors quant au nombre

1/ Igname.

Le défrichement porta sur 8 ha (défrichement manuel).

S.T.C. (igname) = 8 ha.

S.T.C. / UB. =  $\frac{8}{14} = 0,57$  ha.

(Par rapport à 1964 l'accroissement par U. B. = + 128 %).

A la même période la superficie d'igname / UB. sur le regroupement n° 1 n'était que de 0,25 ha.

2/ Autres cultures.

Sur la sole anciennement défrichée, 10 exploitants sur 15 (9 UB sur 14) cultivèrent 3,75 ha.

- maïs + arachide (1e cycle). environ 3,25 ha maïs  
0,50 ha arachide.

- coton (2e cycle). - 3,75 ha.

S.T.C. (autres cultures) = 7,50 ha.

S.T.C. / UB. =  $\frac{7,50}{9} = \underline{0,83}$  ha.

au total (igname + autres cultures)

S.T.O. = 8 + 3,75 = 11,75 ha

(contre 6 ha pour le regroupement n° 1)

S.T.C. = 8 + 7,5 = 15,5 ha

(contre 9 ha pour le regroupement n° 1)

S.T.C. / UB. =  $\frac{0,57 \times 14}{14} + \frac{0,83 \times 9}{14} = \underline{1,10}$  ha.

D - La campagne 1966 - 1967.

Les exploitants passèrent de 15 à 28 (+ 87 %) (et 26 UB).

Par contre les superficies n'augmentèrent que faiblement.

1/ Igname.

Le nouveau défrichement (manuel avec le recours de manoeuvres salariés) fut de 8,5 ha.

S.T.O (igname) / UB =  $\frac{8,5}{26} = 0,32$  ha (soit  $\frac{1}{3} - \frac{1}{4}$  de la superficie d'igname d'une U.B.).

Le mouvement joua donc en sens ~~di~~verse de l'année précédente puisque sur le regroupement n° 1 la S.T.O. (igname) / UB = 0,60 ha).

N.B. Sur les 28 exploitants 7 ont associé un peu d'igname précoce à l'igname tardive.

2/ Autres cultures.

Seuls 7 exploitants (et 6 U.B.) se livrèrent aux autres cultures du regroupement.

La superficie, sur anciens défrichements, couvrant 3,60 ha.

- maïs + arachide (1e cycle) = 3,60 ha (maïs = 3,25 ha  
arachide = 0,35 ha).

- coton (2e cycle) = 3,60 ha.

S.T.O. = 3,60 ha.

S.T.C. = 7,20 ha.

S.T.C. / UB. =  $\frac{7,20}{6} = \underline{1,20 \text{ ha.}}$

Au total (igname + autres cultures)

S.T.O. = 8,5 + 3,6 = 12,10 ha

S.T.C. = 8,5 + 7,2 = 15,70 ha (équivalent du regroupement n° 1).

En moyenne S.T.C. / UB. =

$$\frac{0,32 \times 26}{26} + \frac{1,20 \times 6}{26} = \underline{0,60 \text{ ha.}}$$

soit - 45 % par rapport à 1965.

S.T.C. / "UB-coton" = 0,32 + 1,20 = 1,52 ha

S.T.C. / "UB-non coton" = 0,32 ha.

E - Prévisions 1967 - 1968.

Il se cultivera cette année selon nos prévisions

- Igname	: 8 ha
- Coton	: 9 ha
- Riz	: 3 ha
- Maïs	: 3,50 ha
- Arachide	: 0,50 ha
S.T.C.	<u>24 ha.</u>

Cet accroissement a été possible grâce à l'utilisation d'engins mécaniques sur 8 ha de défrichement.